

et non pas le moins utile ni le moins fécond que de faire connaître les saintes âmes et de provoquer à les imiter celles qui ayant reçu la même vocation ont le devoir d'y correspondre par la pratique des mêmes vertus.

Veillez agréer, Monsieur le Chanoine, l'assurance de mon bien respectueux dévouement.

† J.-M. FRÉDÉRIC,

Évêque de Viviers.

---